



SOCIÉTÉ

Le grand flou des vœux sur Parcoursup

Les établissements d'enseignement supérieur vont examiner à partir de ce vendredi les demandes d'admission des élèves de terminale. Un travail colossal qui manque souvent de transparence.

Frédéric Gouaillard

C'EST LA DERNIÈRE ÉTAPE de la fastidieuse procédure d'entrée dans l'enseignement supérieur. Les futurs bacheliers avaient jusqu'à 23 h59, ce jeudi, pour valider leurs dossiers. Ils devront ensuite patienter jusqu'au 1^{er} juin pour obtenir les premières réponses aux souhaits qu'ils ont formulés sur la plate-forme Parcoursup. Entre ces deux dates, les commissions d'examen des vœux de chaque établissement vont commencer un travail colossal de sélection.

L'an dernier, plus de 11 millions de vœux et sous-vœux ont été déposés sur Parcoursup, ce qui a donné lieu à plus de 3,8 millions de propositions d'admission. « Le problème, c'est que les candidats ne comprennent pas sur quelles bases leur dossier est étudié. On les laisse dans une méconnaissance totale ainsi que leurs familles », déplore Florent Verdier, avocat spécialisé dans les contentieux étudiants. « La sélection reste un tabou alors que les futurs étudiants auraient besoin de savoir si ce sont les notes, la maîtrise des langues, l'expérience... qui prévalent dans l'examen de leur dossier », ajoute le juriste.

Les critères publiés... après les admissions

Ce manque de transparence participe de la mauvaise image de Parcoursup. La plate-forme n'est pourtant pas responsable des critères retenus pour juger les postulants. Pas

plus que les algorithmes locaux utilisés pour opérer un premier écrémage. En 2020, le Conseil constitutionnel s'était penché sur la question. Saisi par l'Unef, un syndicat d'étudiants, les Sages avaient estimé qu'au nom du secret des délibérations inscrit dans le Code de l'éducation, les rouages de la procédure n'ont pas à être rendus publics.

Les commissions d'examen des vœux peuvent en revanche être amenées à répondre individuellement à un candidat qui a essayé un refus et demande des explications. Le Conseil constitutionnel a surtout recommandé aux établissements de publier leurs critères de classement sous la forme de rapports, une fois la procédure d'admission terminée. « Ces documents figurent sur les fiches formation de Parcoursup. Ils peuvent être consultés par les usagers depuis 2020 », précise le ministère de l'Enseignement supérieur. Mais libre aux formations de modifier leurs paramètres l'année suivante.

Le besoin de transparence est pourtant crucial. Le comité éthique et scientifique de Parcoursup, qui évalue chaque année le fonctionnement de la plate-forme, est très ferme sur ce point : « Les candidats ont besoin d'informations claires pour évaluer leur chance et choisir leurs formations en connaissance de cause, écrit-il dans son dernier rapport. Confiance et transparence vont de pair, d'où la recommandation du comité qui est

d'inciter les licences qui le souhaitent à expérimenter une plus grande transparence de leurs critères de sélection. »



LP/DELPHINE GOLDSZTEIN

Notes, maîtrise des langues, expérience... Les futurs étudiants ne savent pas précisément sur quoi ils sont sélectionnés.

